



## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET TRANSFORME/RDC

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU  
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI  
« TRANSFORME-RDC »

N° de crédit / N° de don : Banque mondiale, Crédit n°7101-ZR / Don E0280-ZR

Titre de la mission : Sélection d'un Consultant (Cabinet) pour la mise en place d'un nouveau dispositif de centralisation des données granulaires sur le crédit (la Centrale des Risques) à la Banque Centrale du Congo (BCC)

N° de référence : ZR-TRANSFORME-415410-CS-QCBS

Date de publication : 08 mai 2024

Date de clôture : 24 mai 2024

### AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

1. Le Gouvernement de la République du Démocratique du Congo a sollicité et reçu un crédit et un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant total équivalent à 300 000 000,00 USD en vue de financer le coût du « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi (TRANSFORME-RDC) » et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit et don pour financer les services suivants : « **Consultant (Cabinet) pour la mise en place d'un nouveau dispositif de centralisation des données granulaires sur le crédit (la Centrale des Risques) à la Banque Centrale du Congo (BCC) ».**
2. Le présent avis d'appel public à manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 12 septembre 2022 ainsi que sur les sites de Mediacongo ([www.mediacongo.net](http://www.mediacongo.net)) et de PADMPME ([www.padmpe.cd](http://www.padmpe.cd)) respectivement le 13 et 14 septembre 2022 et paru dans le journal « La Prospérité n°5916 » le 14 septembre 2022.
3. La mission consiste à appuyer l'Unité de Coordination du Projet et la Banque Centrale du Congo (BCC) dans la conception et l'opérationnalisation de la centrale des risques et les services comprennent : (i) la rédaction des spécifications fonctionnelles du système et la détermination de la documentation technique détaillée relative aux flux à déclarer, (ii) la fourniture, l'installation et le paramétrage de la solution, (iii) le tests et validation des fonctionnalités par les 3 types d'utilisateurs, (iv) la mise en production planifiée selon un calendrier tenant compte de la cohérence de fonctionnement de la solution, (v) l'assistance à la création d'une base référentielle supportant la gestion, historisation et stockage des données d'identification des agents économiques (personnes physiques et morales enregistrées dans la Centrale des Risques, Centrale des Impayées, Centrale des Bilans), (vi) l'analyse de faisabilité portant sur la disponibilisation d'une solution de centralisation des Bilans relatifs aux sociétés non financières (Centrale des Bilans), (vii) la mise en place d'un système de facturation, (viii) la fourniture d'un manuel de règles et procédures de la solution par type d'utilisateur, (ix) la formation dédiée par type d'utilisateur, (x) le transfert de compétences techniques aux utilisateurs de la BCC et la mise en place d'un SLA d'un premier niveau.
4. Les Termes de Reference (TDR) de la mission peuvent être consultés sur le site web suivant : [www.transforme.cd](http://www.transforme.cd), ou peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats (Consultants/Firmes) intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Le Consultant doit répondre au profil ci-après :

- Prestataires de services ayant une compétence avérée et une solide expérience justifiée dans tous les domaines suivants :
  - Développement et fourniture des solutions de crédit reporting ;
  - Services dédiés aux Banques Centrales relatifs au crédit reporting ;
  - Implémentation des Systèmes d'Information pour les Institutions Financières ;
  - Développement de solutions relatives à la gestion du risque de crédit et le processus de notation interne ;
  - Gestion des données ;
  - Analyse du risque de crédit ;
  - Maîtrise du cadre réglementaire Bâlois (dans des projets de migration vers les standards « Bâle2 » et « Bâle3 » et des thématiques liées au « credit reporting » et « supervisory reporting » ;
  - Maîtrise des standards comptables les plus récents notamment IFRS9
  - Offre de solutions de centralisation des Bilans (préférentiellement intégrées avec la Centrale des Risques)
- Avoir des références dans la fourniture et la mise en place des solutions relatives aux systèmes de crédit reporting (et – préférentiellement – de Centralisation des Bilans) ;
- Avoir une présence dans au moins trois (3) pays ;
- Avoir une expérience dans l'exercice de ce genre de prestations depuis cinq (5) ans au moins ;
- Avoir Une solidité financière (Un chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 millions d'Euros ou équivalent en moyenne au cours des 3 dernières années) ;
- Avoir au moins cinq (5) références opérationnelles vérifiables par la BCC relatives aux systèmes de crédit reporting dans les secteurs financiers conformément aux bonnes pratiques internationales au cours des dix (10) dernières années.
- Remplir sous peine de rejet de son offre, le tableau ci-après et fournir le détail des services et prestations fournis à ses clients et les justificatifs nécessaires (attestation de bonne fin de service, Procès-Verbal de réception définitive, ...), le cas échéant communiquer des attestations sur la qualité de service et la maîtrise technologique (Des justificatifs supplémentaires de références pourront être demandés par la Banque).

Année	Référence	Durée de réalisation	Nature des pièces justificatives

Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

**NB :**

- *Pour être acceptables, les références doivent être soutenues par des certificats de bonne fin de mission ou tout autre document pouvant attester de l'effectivité de la mission (ex : les lettres ou emails d'approbation du livrable final. Les extraits de contrat ne constituent pas les preuves de l'effectivité des prestations). Bien vouloir indiquer le Client bénéficiaire, l'année de réalisation, la personne de contact et le montant du contrat, le nombre des bénéficiaires et le montant des subventions payées.*

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Juillet 2018, Novembre 2020, Septembre 2023) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
8. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement 3FPI3 (Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Juillet 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023) « Règlements de Passation des Marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1<sup>er</sup> juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.
9. Les Consultants (Firmes, Cabinets ou Bureaux d'Etudes) intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **9 heures à 16 heures (heure locale, TU+1)** ou sur le site web « [www.padmpe.cd](http://www.padmpe.cd) ».

Les manifestations d'intérêt (rédigées en langue française) doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en version physique ou électronique « e-mail ») au plus tard le **24 mai 2024 à 16 heures (heure locale, TU +1)** et porter clairement la mention ci-après : **AMI N°ZR-TRANSFORME-377156-CS-QCBS « Sélection d'un Consultant (Cabinet) pour la mise en place d'un nouveau dispositif de centralisation des données granulaires sur le crédit (la Centrale des Risques) à la Banque Centrale du Congo (BCC) ».**

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet TRANSFORME/RDC  
Unité de Coordination du Projet d'Autonomisation des Femmes Entrepreneures et mise à niveau des PME pour la Transformation Economique et l'Emploi « UCP/ TRANSFORME-RDC »  
Sise, croisement des avenues Avenue Lemarinel et Kisangani n°9-11, Immeuble SOFIDE (en face du Collège Boboto)  
Téléphone (+243) 81 87 24 937  
Email : [transforme@transforme.cd](mailto:transforme@transforme.cd) (avec copie à [cpm@transforme.cd](mailto:cpm@transforme.cd))  
à Kinshasa/Gombe, en République Démocratique du Congo.

*Le Coordonnateur National*



9-11, coin des avenues Kisangani et Lemarinel 2ème étage,  
Immeuble SOFIDE, Kinshasa/Gombe  
Tél. +243 830 033 033  
Mail : [transforme@transforme.cd](mailto:transforme@transforme.cd)  
[www.transforme.cd](http://www.transforme.cd)

Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures  
et mise à niveau des Petites et Moyennes Entreprises  
pour la transformation économique et l'emploi

**Cliquez ici pour télécharger les TDRs -  
format PDF**

[Retour à la liste](#)